

# Le gouvernement se donne "une chance d'éviter" un nouveau confinement

4-5 minutes

Malgré une situation sanitaire qualifiée de préoccupante, le gouvernement décide de surseoir à l'instauration d'un nouveau confinement, annonce le Premier ministre, Jean Castex, à l'issue d'un conseil de défense réuni en urgence vendredi 29 janvier 2021, dans la soirée. Des "mesures complémentaires" au couvre-feu seront cependant mises en œuvre à compter de dimanche, à minuit, concernant notamment l'entrée et la sortie du territoire français. En parallèle, "le recours au télétravail doit être renforcé", et les gestes barrières strictement respectés, demande le Premier ministre.



Jean Castex le 19 janvier 2021 après un conseil de défense  
Droits réservés - DR

"Si la situation sanitaire reste mieux maîtrisée en France que chez beaucoup de nos voisins, elle est préoccupante", constate le Premier ministre, Jean Castex, vendredi 29 janvier 2021, lors d'une intervention télévisée après une réunion d'un conseil de défense, en fin de journée. Avec près de 27 000 personnes hospitalisées pour cause de Covid-19 et plus de 3 000 personnes en réanimation, mais aussi l'arrivée des variants britannique et sud-africain, "la question d'un reconfinement se pose légitimement", reconnaît-il. Le gouvernement décide pourtant de "se laisser une chance de l'éviter" en instaurant des mesures complémentaires au couvre-feu à 18 heures qui reste donc maintenu.

#### Limitation des déplacements internationaux

En pratique, des restrictions aux déplacements internationaux s'appliqueront à compter de dimanche "0 heure". Ainsi, "l'entrée en France et la sortie du territoire à destination ou en provenance de pays extérieurs à l'Union européenne seront interdites, sauf pour motif impérieux. Toute entrée en France à partir des pays de l'Union européenne sera conditionnée" à la présentation d'un test PCR négatif. De même, les déplacements en provenance ou à destination des territoires d'Outre-mer seront soumis à un motif impérieux.

Par ailleurs, "le recours effectif au télétravail devra être renforcé", prévient le Premier ministre. Une concertation doit avoir lieu lundi avec les partenaires sociaux pour définir les modalités de sa mise en œuvre. Ces dispositions devront s'appliquer également dans le secteur public.

De plus, les centres commerciaux non-alimentaires dont la

surface est supérieure à 20 000 mètres carrés seront fermés, et les jauges seront renforcées dans toutes les grandes surfaces. "Le 'quoi qu'il en coûte' s'appliquera pour toutes les entreprises concernées", promet le chef du gouvernement.

Mobilisation accrue des forces de l'ordre

Le gouvernement se veut ferme sur le respect des mesures en vigueur : "Les policiers et les gendarmes seront mobilisés" pour contrôler le non-respect du couvre-feu, l'organisation des fêtes clandestines, et l'ouverture illégale de restaurants dans des proportions renforcées". "Une consigne de particulière fermeté sera donc appliquée pour ceux qui fraudent les règles en vigueur."

Dans le même temps, "la stratégie tester/alerter/protéger sera amplifiée", poursuit Jean Castex. "Plus que jamais, nous devons tout faire pour respecter ces règles : les gestes barrières, le port du masque, se tester et s'isoler au moindre doute." "Notre devoir, c'est de tout mettre en œuvre pour éviter un nouveau confinement. Les prochains jours seront déterminants. Soyons très vigilants, mais ayons confiance", conclut le Premier ministre en demandant aux Français d'être vigilants et d'avoir confiance, avant une très probable intervention d'Emmanuel Macron dans les prochains jours.